DLP 27-4-61 071607

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238 57

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

4ème supplément au n° 7
Départements de l'Aude, du Gard de l'Hérault

AVERTISSEMENT

CARPOCAPSE des POMMES

Réaliser un traitement avant le 10 mai, dans le Narbonnais, le Minervois, le Bitterois, le,Lodevois, les garrigues héraultaises et gardoises, les vallées gardoises,etc le Bas Rhône Languedoc.

Ce traitement peut être retardé d'une semaine dans l'Aude Atlantique et la Vallée du Rhône.

Attendre un nouvel avis pour les Hautes Corbières, le Pays de Sault, la Montagne Noire, le Saint Ponais, la Hate vallée de l'Orb, les Cévennes, les Monts de Lacaune.

INFORMATIONS

COCHENILLE du MURIER (département du Gard seulement)

La cochenille du mûrier (Diaspis pentagnna) est responsable de dégâts très importants qui peuvent entraîner la mort des pêchers.

Exécuter un traitement au début du mois de mai à l'aide d'une spécialité commerciale à base d'oléoparathions.

OIDIUM de l'ABRICOTIER

Cette maladie existe dans de nombreux vergers. Les traitements précédemment préconisés sont toujours applicables. Nous attirons à nouveau l'attention des arboriculteurs sur les conséquences facheuses que pourrait entraîner l'usage des produits soufrés sur des fruits destinés à la conserverie. Les arbres doivent être largement mouillés.

TAVELURES des ARBRES FRUITIERS à PEPINS
OIDIUM du POMMIER

La maladie est désormais susceptible de se développer rapidement. Réaliser une protection des fruits en utilisant l'un des produits indiqués par notre nomenclature.

L'usage des produits soufrés s'impose dans les vergers de pommiers où l'oïdium se manifeste.

LES TRAITEMENTS MIXTES

Ces traitements présentent le très appréciable avantage de réaliser simultanénent la lutte contre des ravageurs animaux et végétaux (exemple : Carpocapse et Tavelure).

La compatibilité des produits commerciaux est indiquée par les fabricants. Observer strictement les recommandations qui ont été rédigées après des expériences répetées.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Renouveler très régulièrement la protection des plants de cultures irriguées de pommes de terre.

La maladie peut également se propager sur les plants de tomates; il convient donc de traiter ceux-ci dans les mêmes conditions que la pomme de terre.

P 369

L'Inspecteur : P. BERVILLE — Le Contrôleur : L.L.TROUILLON

LE CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES
(Laspeyresia Pomonella)

Le "ver des pommes" est la larve (une chenille) d'un microlépidoptère (Laspeyresia pomonella).

Cet insecte passe l'hiver à l'état de chenille, plus ou moins enveloppée par un cocon soyeux qui est tissé dans un abri (anfractuosité des écorces ; recoin de fruitier, encoignure de caisses ou de cageots d'expédition).

En mars-avril, la chenille devient chrysalide, laquelle donnera un papillon.

En I96I, les premiers papillons ont été observés le 16 avril à Montpellier; ils proviennent de larves récoltées et ayant passé l'hiver à Lasalle (Gard) et St-Julien de la Nef (Gard).

Dans la nature les premiers papillons peuvent donc exister. Ce papillon a 2 cm d'envergure, le corps a une longueur de 1 cm. La tête et le thorax sont bruns, l'abdomen gris brunâtre. Les ailes antérieures gris cendré sont marquées de lignes transversales brunes et portent une tache terminale brune entourée d'une ligne dorée; les ailes postérieures gris brun sont frangées de clair. L'accouplement et la ponte sont réalisés lorsque la température crépusculaire atteint ou dépasse I6°C.

L'éclosion intervient après un nombre de jours variable que l'on peut prévoir de façon précise.

La détermination de la date probable d'éclosion permet à la Station d'Avertissements Agricoles de prévoir la période de traitement la plus opportune.

Sous le climat méditerranéen les sorties d'insectes hivernants s'échelonnent d'avril à juillet; d'autre part les chenilles de lère génération donnent des papillons à partir de juin ; ces papillons pondent à leur tour fin juin , début juillet. De cette situation résulte un chevauchement des générations qui rend nécessaire une protection permanente des fruits à partir des premières pontes.

En conséquence, la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon lancera un premier avis de traitement (sous forme d'avertissement). Ensuite, sauf circonstances particulières (baisse de température par exemple) nous nous contenterons de rappeler la nécessité d'une protection constante des fruits, protection qui dépendra de l'arboriculteur. Celui-ci devra tenir compte :

- de la persistance du produit utilisé (selon les prescriptions du fabricant)
- de l'accroissement du volume des fruits
- des pluies qui "lavent" les traitements.
- de la date probable de la récolte.

Les produits utilisables dans la lutte contre le Carpocapse ont été indiqués dans notre numéro spécial.

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon
Directeur-Gérant : L. BOUYX

A Montpellier le 24 avril I96I

NOTE n° 2

MILDIOU

Les pluies du 11 avril qui se sont produites dans l'Aude et une partie de l'Hérault, et celles du 13 avril ont mis fin à la période de grande sècheresse qui atteignait le vignoble méridional.

Assez importantes (20 à 30mm) le 14 avril, elles se sont particulièrement localisées dans le Gard à la région de Beaucaire, Vauvert, Arles ainsi qu'à la proche région de Narbonne (Aude).

Celles de la soirée du 17 avril ont intéressé le même secteur sous forme de pluies orageuses qui se sont étendues de Beaucaire (62 mm) à Fourques (60 mm).

Elles se sont abattues par température plutôt basse, et sur des vignes bien développées dont les grappes bien apparentes ne portent que peu ou pas de fongicides.

De très rares contaminations primaires ont donc été possibles partout où l'eau est restée.

Leur recherche et la destruction méthodique des repousses du greffon au pied de la souche auraient dû supprimer leurs effets.

Toutefois, dans les vignobles dont le sol est resté détrempé depuis le 18 avril les pluies parfoisimportantes de la nuit dernière (2I-22 avril) et qui ont à nouveau intéressé les secteurs précités ont pu y provoquer l'évolution des oeufs d'hiver du mildiou.

Cette germination devrait être plus importante si de nouvelles précipitations survenaient ; selon leur violence et leur durée, elles pourraient déclancher sur les souches basses une attaque directe des grappes par projection de germes actifs sur les organes floraux situés à faible distance du sol.

Dans ces conditions il y a lieu de poursuivre la suppression des repousses inutiles et d'appliquer un traitement fongicide immédiat.

EUDEMIS - Le vol de papillons se poursuit à Montpellier, Mauguio (Hérault).

Le traitement préventif qui s'y rapporte est à effectuer à partir du 26 avril.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur -Gérant : L. BOUYX